

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil dix sept

Le 14 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2017

PRESENTS : MMES BOULAI – MALLAH - SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -

BOIVENT – CABROLIÉ - DESCLIDES – ESTIENNE – SAVIN -

SUTRE

EXCUSÉS : MMES GAILHOUSTET - MOUNIER

M FAURE

POUVOIRS :

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER-DESCOMBES

MME MOUNIER a donnée pouvoir à M SUTRE

M BOISSIER-DESCOMBES a été nommé secrétaire de séance

2017-09-04 D

Objet : SIVOS – Renouvellement de la convention pour la mise à disposition du mini bus pour l'année scolaire 2017 - 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a en charge le transport des enfants vers le centre de loisirs de Brie les mercredis midi pendant la période scolaire suite à la conservation du rythme scolaire incluant l'école le mercredi matin.

Monsieur Pierre BOIREAU, nouvel enseignant de l'école de Jauldes, indique ne pas souhaiter prendre part au débat et au vote.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendrait de renouveler les termes de la précédente convention annuelle de location du mini bus du SIVOS pour l'année scolaire 2017/2018. Il indique que le SIVOS souhaite maintenir les conditions tarifaires de l'année écoulée :

- 70,00 € de convention annuelle
- 50,40 € de frais kilométriques
- 54,60 € de frais de carburants
- Soit un montant forfaitaire de 175 € pour l'année.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 14 Septembre 2017

Le Maire
Eric SAVIN

